

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).


5 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Desmette Donatienne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours porte sur les aspects psychosociaux du bien-être au travail, dans leur relation avec l'environnement de travail. Les conditions de travail en tant que demandes et ressources, le burnout, les stratégies de coping, la prévention en entreprise, sont des thèmes développés au cours, et approfondis par le biais d'analyses de cas réalisés en sous-groupes par les étudiants.
Acquis d'apprentissage	<p>A1. Maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre les aspects psychosociaux du bien-être au travail au niveau des individus, des groupes et des organisations</p> <p>A2. Analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation relative aux aspects psychosociaux du bien-être au travail en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie des organisations et du travail</p> <p>1 B1. Maîtriser les connaissances à propos des interventions visant à améliorer les aspects psychosociaux du bien-être au travail au niveau des individus, des groupes et des organisations</p> <p>B2. Proposer des éléments d'intervention visant à améliorer les aspects psychosociaux du bien-être au travail dans une situation donnée</p> <p>C2. Structurer et présenter des données recueillies.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation comporte les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le travail de sous-groupe. Le travail de sous-groupe est composé de documents individuels intermédiaires (10%) et d'un document final collectif (45%). • Un examen oral. L'examen oral porte sur le travail de sous-groupe et la matière présentée au cours (45%). <p>La participation aux tutorats est également prise en compte, les absences étant sanctionnées lorsqu'elles ne sont pas justifiées (- 1/20 par absence).</p> <p>La participation au travail de sous-groupe est un pré-requis pour pouvoir présenter l'examen oral. Les parties collectives et individuelles de l'évaluation doivent être réussies pour que l'examen soit réussi.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Le cours combine des séances magistrales, la réalisation d'un travail en sous-groupe, et des séances de tutorat qui accompagnent la réalisation du travail de sous-groupe.</p> <p>Les séances magistrales permettent la présentation et la discussion des contenus théoriques et de recherches associées. Les travaux de sous-groupes visent à faciliter l'appropriation et la mise en application d'un cadre théorique permettant d'analyser le bien-être au travail sous l'angle des aspects psychosociaux. Ces travaux sont encadrés par des séances de tutorat.</p> <p>Vu la situation exceptionnelle résultant de l'épidémie COVID-19, le cours alternera des séances en présentiel et des séances en distanciel selon un calendrier qui tiendra compte de l'évolution de celle-ci.</p> <p><i>Important</i></p> <p>La participation au cours impose un suivi régulier de celui-ci. La participation aux séances de tutorat est obligatoire. Les travaux de sous-groupes commencent dès le début du cours.</p>
Contenu	Le cours porte sur les aspects psychosociaux du bien-être au travail, analysés dans la perspective de la psychologie du travail et des organisations. Il est organisé en quatre volets. Le premier volet introduit les notions de bien-être et de risques psychosociaux en les situant dans le cadre législatif belge. Une attention particulière est accordée au burnout dans ce cadre. Le second volet concerne la présentation et l'analyse critique de théories de référence dans le domaine du bien-être au travail, issues des champs de la psychologie organisationnelle et de la psychologie du travail et en lien avec les recherches menées dans le domaine. Le troisième volet traite des

	questions de prévention du stress au travail. Enfin, le quatrième volet est consacré à des questions spéciales dont les thématiques peuvent varier selon l'année (par exemple, vieillissement au travail, balance travail-famille, ...). Les travaux de sous-groupes permettent également d'approfondir des thématiques spécifiques.
Ressources en ligne	Les étudiants disposeront des powerpoints et d'un portefeuille de lecture déposés sur Moodle https://moodleucl.uclouvain.be/course/view.php?id=11544
Bibliographie	A titre indicatif: Cartwright, S., & C.M. Cooper, C.M. (2009). <i>The Oxford Handbook of Organizational Well-Being</i> . UK, Oxford University Press. Burke, R. J., & Kathryn M. Page, K. M. (2017). <i>Research Handbook on Work and Well-Being</i> . Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing. Les étudiant.es seront également amené.es à réaliser une recherche bibliographique dans des revues scientifiques de langue anglaise.
Faculté ou entité en charge:	EPSY

Force majeure

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'examen oral aura lieu à distance, par Teams.
---	--

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en gestion des ressources humaines	GRH2M	5		
Master [120] en sciences psychologiques	PSY2M	5		